

DEPARTEMENT
SAONE-ET-LOIRE
CANTON
MACON I
COMMUNE
CHARNAY-lès-MACON

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

DECISION DU MAIRE

Envoyé en préfecture le 17/12/2024
 Reçu en préfecture le 17/12/2024
 Publié le 17/12/2024
 ID : 071-217101054-20241217-2024_65-AU

N°2024-65
 S²LOW

Objet : Tarifs des locations de matériel pour 2025

Le Maire de CHARNAY-lès-MÂCON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-22 et 23 ;
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 05 octobre 2020 portant délégation de pouvoir au Maire,
Considérant qu'il convient de fixer les tarifs pour les locations de matériels pour l'année 2025.

DECIDE

Article I : Les tarifs de location de matériel sont fixés ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} janvier 2025 :

Service	libellé	Tarifs 2025
services techniques	location de matériel par jour - panneau de signalisation	7,15 €
services techniques	location de matériel par jour - barrières type Vauban	2,95 €
services techniques	location de matériel par jour - grilles d'exposition métal ou bois	7,15 €
services techniques	location de matériel par jour - socle colonne	3,52 €
services techniques	location de matériel par jour - poteaux de guidage	1,40 €
services techniques	location de matériel par jour - tables kermesse	5,90 €
services techniques	location de matériel par jour - plateau de 3m	5,90 €
services techniques	location de matériel par jour - chaises	0,92 €
services techniques	location de matériel par jour - podium seul/ m2	3,30 €
services techniques	location de matériel par jour - podium monté et démonté / m2	7,20 €
services techniques	location de matériel par jour - structures toiles 5mx5m monté (tropézienne)	352,20 €
services techniques	location de matériel par jour - structures toiles 3mx4,5m monté (vitabris)	140,00 €
services techniques	location de matériel par jour - structures toiles 3mx2m non monté (vitabris)	85,00 €
services techniques	location de matériel par jour - structures toiles 3mx4,5m ou 3x2m non monté (vitabris)	60,80 €
services techniques	location de matériel par jour - caisson sur berce camion	84,50 €
services techniques	location de matériel par jour - barrières type clôture de chantier	7,00 €
services techniques	location de matériel par jour - moquette en rlx / m2	1,45 €
services techniques	location de matériel par jour - armoire frigo	28,80€
services techniques	location de matériel par jour - percolateur	14,20 €
services techniques	location de matériel par jour - transpalette manuel	28,50 €
services techniques	location de matériel par jour - matériel électrique - armoire de répartition 400 V	28,50 €

services techniques	location de matériel par jour - matériel électrique de répartition 230 V	7,40 €
services techniques	location de matériel par jour - matériel électrique multiprises	3,90 €
services techniques	location de matériel par jour - matériel électrique - 3 enrouleurs	2,60 €
services techniques	location de matériel par jour - matériel électrique - adaptateurs	33,70 €
services techniques	coût horaire d'intervention (autre que le podium ou structures toiles)	82,30 €
services techniques	déneigement et interventions diverses voiries - camion avec chauffeur	93,20 €
services techniques	déneigement et interventions diverses voiries - tracto avec chauffeur	86,10 €
services techniques	déneigement et interventions diverses voiries - camion avec chauffeur équipé saleuse et lame	41,60 €
services techniques	déneigement et interventions diverses voiries - main d'œuvre déneigement	57,10 €
services techniques	déneigement et interventions diverses voiries - main d'œuvre qualifiée (avec véhicule et petit outillage)	73,10 €
services techniques	déneigement et interventions diverses voiries - tondeuse autoportée ou tracteur espaces verts avec chauffeur	78,90 €
services techniques	busage fossés le mètre linéaire	117,20 €
services techniques	balayeuse aspiratrice (compris main d'œuvre)	6,40 €
services techniques	Mange debout	5,30 €
services techniques	Claustra	4,25 €
services techniques	Eclairage	10,65 €
services techniques	Frigo	12,80 €
services techniques	Container poubelle	68,60 €
services techniques	location sonorisation portative	177,45 €
services techniques	Groupe électrogène	

Article 2 : Le Directeur Général des Services et le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Charnay-lès-Mâcon, le 17 DEC. 2024

Le Maire,

Christine ROBIN



Délais et voies de recours : la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire de la commune de Charnay-Lès-Mâcon dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois, vaut décision implicite de rejet. Un recours peut être introduit devant le Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, 21016 Dijon Cedex, ou sur le site www.telerecours.fr, dans le délai maximum de 2 mois à compter de la publication de la présente décision ou du rejet du recours gracieux par la commune de Charnay-Lès-Mâcon.